

Committed to Europe

« Boussole numérique » 2030 : résumé de la position d'Orange

Orange a apporté sa contribution à la réflexion de la Commission européenne visant à définir les conditions permettant d'atteindre les objectifs définis par la communication de la Commission sur la Décennie Numérique. Grand opérateur européen et leader du déploiement de la fibre, Orange a centré sa contribution sur les infrastructures, et notamment les objectifs concernant les réseaux Gigabit et la 5G.

Dans sa réponse détaillée, Orange précise que la transformation numérique ne peut être réalisée que grâce à un tissu industriel fort, capable d'investir dans les infrastructures, de former ou d'aider à la reconversion des salariés, de développer des solutions innovantes pour le secteur public.

En matière de réseaux fibre/Gigabit et 5G, **les investissements substantiels nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la CE ne pourront être réalisés que si un cadre réglementaire réellement incitatif à l'investissement privé est mis en œuvre, à tous les niveaux (national, européen) par les décideurs politiques.** Orange estime que les nouveaux objectifs politiques et réglementaires, tels que la promotion de l'investissement dans les infrastructures repris dans le Code européen des communications électroniques, vont dans la bonne direction pour renforcer la compétitivité de l'UE. Pour se faire, il convient d'aligner davantage les décisions réglementaires, et les initiatives législatives en cours ou à venir, avec cette vision politique.

Nos principaux sujets de préoccupation sont:

- **La capacité des investisseurs privés à valoriser correctement leurs investissements dans les infrastructures** : dans le secteur des télécoms, le faible rendement des capitaux investis (ROCE) est un élément clé qui a suscité des inquiétudes au sein du secteur financier et qui a conduit à fragiliser l'industrie européenne des télécoms. C'est un enjeu crucial : l'investissement constitue le modèle économique des opérateurs, et l'investissement privé est essentiel pour atteindre les objectifs ambitieux définis par la communication sur la Décennie Numérique. Il est par ailleurs illusoire de croire que si l'investissement privé n'est pas suffisant, l'argent public pourra combler la différence : les montants sont trop importants, et l'UE est déjà en retard.
- **La structure du marché** : des structures de marché efficaces sont un moteur clé de l'investissement pour les objectifs de couverture. A cet égard, il est essentiel de fournir une plus grande sécurité juridique au secteur pour les accords de partage de réseaux mobiles (RAN sharing), et de ne pas imposer de conditions d'entrée artificielles qui détériorent la situation économique des acteurs.
- **L'attribution du spectre** – prix de réserve, durée des licences, obligations – autant de critères où le manque d'harmonisation et les pratiques nationales ont encore des impacts négatifs pour les opérateurs. Orange estime par ailleurs que les nouveaux objectifs politiques concernant la couverture ne devraient pas conduire à des obligations accrues pour les opérateurs mobiles déjà encadrés par les conditions d'attribution de leurs licences.

En conclusion, **Orange soutient par principe les objectifs nouvellement définis**, car ils reflètent la stratégie ambitieuse du Groupe. Toutefois, **ces objectifs ne pourront être atteints qu'au moyen d'une meilleure mise en œuvre du cadre réglementaire, pour mieux garantir un juste retour sur les investissements des opérateurs.**